



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency 635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300 Calgary, AB T2P 3M3 Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency 635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300 Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada 635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300, Calgary, AB T2P 3M3

N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada 635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300 Calgary (AB) T2P 3M3

Title: TCH Slope Reprofiling – Yoho National Park						
Sujet : Reprofilage de la pente de la Transcanadienne, parc national des Yoho						
Solicitation No.: / N° de l'invitation: 5P420-15-5098/A Date: July 10, 2015 l'invitation: 003 Date: 10 juillet 2015						
GETS Refer PW-15-006		' N° de référe	nce d	le SEAG :		
Solicitation	Closes: / L	'invitation p	rend f	fin :		
At: 02:00 PM	On: July 16, 2015		Time Zone: Mountain Daylight Time (MST)			
Á: 14h00	Le: 16 juillet 2015		Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)			
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch						
Telephone de télépho		Fax No.: / N télécopieur	Fax No.: / N° de Email Address: / Co		Idress: / Courriel : vesque-welch@pc.gc.ca	

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

(403) 292-4475

(403) 292-4691

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/c	le l'entrepreneur			
Address - Adresse				
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur				
Title - Titre				
Signature	Date			





This amendment is being raised to amend Annex "A", Price Form, provide clarification on the specifications and drawings, and answer questions submitted in response to solicitation 5P420-15-5098/A:

AMENDMENT TO INVITATION TO TENDER DOCUMENT

Under page 11 of 17, ANNEX "A" - PRICE FORM:

DELETE: In its entirety

REPLACE WITH:

(see following page)

SPECIFICATIONS AND DRAWINGS:

See Buy and Sell, DSP – 2 folder for revised specifications and additional drawings.



ANNEX A PRICE FORM

- 1) The prices per unit shall govern in establishing the Total Extended Amount. Any arithmetical errors in this Appendix will be corrected by Canada.
- 2) Canada may reject the bid if any of the prices submitted do not reasonably reflect the cost of performing the part of the work to which that price applies.

LUMP SUM TABLE

Note: Bidders are reminded that it is their responsibility to include in their bid all work as described in the drawings and specifications. Pricing for work not accounted for in the Unit Price Table including but not limited to Mobilization, De-Mobilization, etc. is to be included in the Lump Sum Table.

Item No.	Specification Reference	Class of Labour, Plant or Material	Unit of Estimated Measurement Quantity		Estimated Total Price GST/HST extra
1	01 14 19	Mobilization / De- mobilization	Lump Sum 1		\$
2	01 55 26	Traffic Accommodation	Lump Sum	1	\$
3	3 N/A Prime Cost Sum Lump Sum 1				\$500,000.00
		\$			



UNIT PRICE TABLE

The Unit Price Table designates the Work to which a Unit Price Arrangement applies and the Lump Sum Amount designates Work to which a Lump Sum Arrangement applies.

- (a) The Price per Unit and the Estimated Total Price must be entered for each item listed.
- (b) Work included in each item is as described in the referenced specification section.

Item No.	Specification Reference	Class of Labour, Plant or Material	Unit of Measurement	Estimated Quantity	Price per Unit GST/HST extra	Estimated Total Price GST/HST extra
1	31 23 21	Rock Excavation for Cut Slopes	Cubic Metres	98,570	\$	\$
2	31 23 21	Preshear blasting for final wall control	Square metres	16,962	\$	\$
3	31 23 21	Blast Consultant site visit	Number	7	\$	\$
4	31 23 21	Additional Trim Blasting	Cubic Metres	900	\$	\$
5	31 23 22	Common Excavation for Cut Slopes	Cubic Metres	123,822	\$	\$
6	31 23 20	Scaling by hand	Hours	750	\$	\$
7	31 72 13	Anchors	Linear Metres	100	\$	\$
8	Dwg 2015- 02-2003	Rock slope drains (10m long drains)	Number	2	\$	\$
9	01 55 13	Catchment Grading	Square metres	3,883	\$	\$
10	0 31 23 21 Removal of half barrels from final wall Linear metres 5,654 \$ \$		\$			
	TOTAL UNIT PRICE AMOUNT Transfer amount to subparagraph 1) (b) of BA03 \$					

TOTAL BID PRICE:	¢
Excluding Applicable Taxes	Φ

Note: Bidders are reminded that it is their responsibility to include in their bid all work as described in the drawings and specifications.



QUESTIONS AND ANSWERS

- Q3. What exactly do they mean by half cast removal? Do you have any pictures of bore holes removed in previous contracts or a contact of someone who has supervised this item in a previous contract and has experience in the desired end product and how it was attained?
- A3. Half barrels are described in the Specification 31 23 21 Part 1.4.15 and 1.4.16. The criteria for removing the half barrels is shown on Drawing 2015-02-2001.
 - The intent of this item is to remove the remnants of the drill marks. These usually manifest as straight holes on the face with scoured rock in straight lines. The removal of these scoured marks is required to meet the criteria in Drawing 2015-02-2001 and Specification 31 23 21 Part 1.4.16. The methods of removal can be seen under amendment 001, Answer A1 other methods may be acceptable.
- Q4. In regards to the excavation and hauling for the Sherbrooke and Lower Sherbrook cuts, the total in place volume appears to be 71,110 m3 which is greater than the capacity of storage site 1. Is the intent to have all excess material that does not fit into storage site #1 hauled to storage site #4 or will additional storage sites closer to the cuts be provided?
- A4. All overburden, soils, organics etc. should be hauled to the Mount Vaux Storage site (~km 119.550).
 - If the Contractor chooses to use the AB/BC border storage site (km 82.000) and the capacity is reached the additional Common Excavation, it will need to be hauled to the Mount Vaux Storage site (~km 119.550). There is no direction from Parks Canada about which storage site to use. All material may be stored in the Mount Vaux storage site.
- Q5. There is no topsoil and organics stockpile designated in storage site #1. Are we required to haul all organics and topsoil to storage site #4?
- A5. See answer under Q4.
- Q6. Do you have a spec for the 600mm trashracks as identified on drawing 2015-02-2003 and a supplier of choice?
- A6. An acceptable trash rack would be a Contech Solutions StormRax Round RS24 or RS-36. These can be obtained through Armtec. Other trash racks will be considered.
 - http://www.conteches.com/products/stormwater-management/treatment/stormrax.aspx#1842168-technical-info
- Q7. Under Schedule of Quantities item number 1 ... 114, 300 m3 of Rock excavation and item number 5.... 144,271 m3 of Common Excavation, does the 144,271 m3 of Common Excavation include the 114,300 m3 of Rock or are these 2 totally different unrelated items?
- A7. Yes, the 144,271 cubic meter common excavation includes the 114,300 cubic meter rock excavation.
- Q8. There is a fence that runs through the area of the waste site, this fence will need to be removed. Does this fence need to be re-located or can it just be removed?
- A8. We assume this is the animal exclusion fencing. The storage area is within this fencing and should not need to be removed.
- Q9. If we have to move the fence where do we find specifications for re-building it?
- A9. See response under Q8.
- Q10. Can we remove the lock blocks dividing the highway for access to the dump site at night, or do we need to use the overpass at the Hwy 93 and Hwy 1 intersections to turn trucks around?



- A10. The traffic control blocks can be removed as long as the public safety is maintained. Similarly, some of the berm comprising the eastern end of the storage area may be removed to permit a through route for trucks.
- Q11. If the work at Little Topple is included in the scope:
 - a. Will the work be completed at the contract unit rates?
 - b. How is the traffic control component handled as it is a lump sum on the bid form?
- A11. a. This work is currently not included in the scope. If there is a need to have this work done, further discussions will occur between the Project Authority and the Contractor.
 - b. See above answer.
- Q12. Are we able to expand the Hoodoo camp area at all? There are several flat places immediately around the camp that may need to be used.
- A12. The area available to the Contractor is shown on the attached file. Additional storage areas may be considered on a site by site basis.
- Q13. Do all of the trees go to the Mount Vaux Organic Site or is the park wanting to salvage the timber for sale?
- A13. The all organic material shall be stored at the Mount Vaux storage site.
- Q14. The documents mention tree planting once the soil has been put back and graded. I cannot find any specifications for tree species required or the number required. It was noticed that grass seeding is not part of the project. Can you please let me know if tree planting is still a requirement?
- A14. Re-vegetation is not part of this project.

All other terms and conditions remain the same.





Cette modification est présentée pour modifier l'annexe A, Formulaire d'établissement des prix, pour fournir des précisions sur les devis et les dessins et pour répondre aux questions posées concernant l'invitation à soumissionner n° 5P420-15-5098/A:

MODIFICATION DU DOCUMENT D'INVITATION À SOUMISSIONNER

Page 12 de 18, ANNEXE A - FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX :

SUPPRIMER: En entier

REMPLACER PAR:

(voir la page suivante)

DEVIS ET DESSINS

Voir le dossier 2, DSP, Achats et Ventes, pour obtenir les devis modifés et les dessins supplémentaires.



ANNEXE A FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES

Remarque: Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis. Le prix des travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires, notamment l'installation et la désinstallation, etc., sera inscrit dans le tableau des prix forfaitaires et reporté au montant de soumission total.

Num. d'art.	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	01 14 19	Mobilization / De-mobilization	Montant forfaitaire	1	\$
2	01 55 26	Traffic Accommodation	Montant forfaitaire	1	\$
3	N/A	Prime Cost Sum	500 000.00 \$		
	•	\$			



TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
- (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	26 05 02	Excavation dans le roc pour les talus	Mètres cubes	98,570	\$	\$
2	31 23 21	Dynamitage de pré-clivage pour la vérification de la paroi finale	Mètres carrés	16,962	\$	\$
3	31 23 21	Visite des lieux par l'Expert-conseil en dynamitage	Nombre	7	\$	\$
4	31 23 21	Dynamitage additionnel des résidus	Mètres cubes	900	\$	\$
5	31 23 22	Déblais ordinaires pour les talus découpés	Mètres cubes	123,822	\$	\$
6	31 23 20	Dérochage manuel	Heures	750	\$	\$
7	31 72 13	Ancrages	Mètres linéaires	100	\$	\$
8	Dwg 2015-02- 2003	Drains du talus rocheux (drains de 10 m de longueur)	Nombre	2	\$	\$
9	01 55 13	Nivellement de bassin	Mètres carrés	3,883	\$	\$
10	31 23 21	Enlèvement des traces de la paroi finale		5,654	\$	\$
	TOTAL DES PRIX UNITAIRES Reporter le montant à l'alinéa 1)b) de SA03					

_	
PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION	
(Taxes applicables en sus)	Φ

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.



QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q3. Qu'entendez-vous exactement par l'enlèvement des traces? Avez-vous des photos de trous de forage enlevés dans le cadre de contrats précédents ou les coordonnées d'une personne qui a supervisé cet aspect d'un contrat précédent et qui possède de l'expérience en lien avec le produit final souhaité et la manière de l'obtenir?
- R3. Les traces sont décrites à la spécification 31 23 21, parties 1.4.15 et 1.4.16. Les critères d'enlèvement des traces sont illustrés dans le dessin 2015-02-2001.
 - Cette tâche vise à enlever toutes les traces de forage. Ce sont habituellement des trous droits présents sur la surface et du roc érodé en lignes droites. L'enlèvement de ces traces de roc érodé est requis pour satisfaire au critère du dessin 2015-02-2001 et de la spécification 31 23 21, partie 1.4.16. Les méthodes d'enlèvement sont précisées à la modification 001, réponse A1 d'autres méthodes pourraient être acceptées.
- Q4. En ce qui concerne l'excavation et le transport pour les coupes du lac Sherbrooke et de son cours inférieur, le total du volume en place semble s'élever à 71 110 m³, ce qui est supérieur à la capacité du site de stockage n° 1. S'agit-il de transporter l'excédent qui ne fait pas dans le site de stockage n° 1 jusqu'au site de stockage n° 4 ou y aura-t-il d'autres sites de stockage plus près des coupes?
- R4. Les morts-terrains, les sols, les matières organiques, etc. doivent tous être transportés jusqu'au site de stockage du mont Vaux (au km 119 550 environ).
 - Si l'entrepreneur décide d'utiliser le site de stockage situé à la limite entre l'Alberta et la Colombie-Britannique (km 82 000) et que le site est rempli à pleine capacité, il faudra transporter le surplus de déblais ordinaires au site de stockage du mont Vaux (au km 119 550 environ). Parcs Canada ne précise aucune directive quant au site de stockage à utiliser. Tout peut être stocké au site de stockage du mont Vaux.
- Q5. Il n'y a pas de piles de stockage désignées pour la terre végétale et les matières organiques au site de stockage n° 1. Devons-nous transporter toutes les matières organiques et la terre végétale jusqu'au site de stockage n° 4?
- R5. Reportez-vous à la réponse donnée à la question 4.
- Q6. Avez-vous établi une spécification pour les grilles à débris de 600 mm illustrées sur le dessin 2015-02-2003 et privilégiez-vous un fournisseur en particulier?
- R6. Une grille à débris acceptable serait la grille StormRax Round RS24 ou RS-36 de Contech Solutions. Vous pouvez vous les procurez par l'entremise d'Armtec. D'autres grilles à débris peuvent être acceptées.
 - http://www.conteches.com/products/stormwater-management/treatment/stormrax.aspx#1842168-technical-info
- Q7. Tableau des quantités, article 1 ... 114 300 m³ Excavation dans le roc, et article 5.... 144 271 m³ Déblais ordinaires : les 144 271 m³ de déblais ordinaires comprennent-ils les 114 300 m³ de roc ou s'agit-il de deux articles tout à fait non liés?
- R7. Oui, les 144 271 mètres cubiques de déblais ordinaires comprennent les 114 300 mètres cubiques de roc excavé.
- Q8. Une clôture traverse le secteur du site d'enfouissement; elle devra être enlevée. Cette clôture doit-elle être installée à un autre endroit ou peut-elle être simplement enlevée?
- R8. Nous supposons qu'il s'agit de la clôture d'exclusion pour animaux. L'aire de stockage se trouve à l'intérieur de cette clôture et il ne devrait pas être nécessaire de l'enlever.
- Q9. Si nous devons déplacer la clôture, où pouvons-nous trouver les spécifications nécessaires pour la reconstruire?
- R9. Reportez-vous à la réponse donnée à la question 8.





- Q10. Pouvons-nous enlever les blocs de renfort qui divisent la route afin d'avoir accès au site d'enfouissement le soir ou devons-nous emprunter le passage à niveau à l'intersection des routes 93 et 1 pour permettre aux camions de faire demi-tour?
- R10. Les blocs de contrôle de la circulation peuvent être enlevés dans la mesure où la sécurité publique est maintenue. De la même manière, une partie de la berme qui délimite l'extrémité est de l'aire de stockage peut être enlevée pour permettre le passage des camions.
- Q11. Si le travail à effectuer à Little Topple fait partie de la portée des travaux :
 - a. Le travail sera-t-il effectué aux taux unitaires prévus au contrat?
 - b. Comment le volet lié au contrôle de la circulation est-il géré étant donné qu'il s'agit d'un montant forfaitaire dans le formulaire de soumission?
- R11. a. Ce travail ne fait présentement pas partie de la portée des travaux. S'il faut faire effectuer ce travail, le responsable de projet et l'entrepreneur en discuteront.
 - b. Reportez-vous à la réponse ci-dessus.
- Q12. Pouvons-nous élargir l'aire de campement Hoodoo? Il y a plusieurs endroits plats à proximité immédiate du campement qui pourraient devoir être utilisés.
- R12. Le secteur à la disposition de l'entrepreneur est illustré dans le fichier ci-joint. D'autres aires de stockage peuvent être envisagées au cas par cas.
- Q13. Les arbres vont-ils tous au lieu de stockage des matières organiques du mont Vaux ou le parc veut-il récupérer le bois pour le vendre?
- R13. Toutes les matières organiques doivent être stockées au lieu de stockage du mont Vaux.
- Q14. On mentionne dans les documents la plantation d'arbres une fois que les lieux sont remblayés et aplanis. Je ne peux pas trouver de spécifications concernant les espèces ou le nombre d'arbres requis. Je constate que l'ensemencement ne fait pas partie du projet. Pouvez-vous me dire si la plantation d'arbres est toujours requise?
- R14. La végétalisation ne fait pas partie de ce projet.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés